Honoré d'Urfé, *L'Astrée -* Première partie - Format Microsoft Word.  
Version fonctionnelle basée sur l'édition de 1621   
(*Deux visages de* L'Astrée*,* https://astree.univ-rouen.fr).  
L'original se trouve à l'Arsenal (8°BL - 20631-1).

**L'Astrée**   
de Messire   
**Honoré d'Urfé,**  
MARQUIS DE VERROMÉ,   
Comte de Châteauneuf, Baron de Châteaumorand,  
Chevalier de l'Ordre de  
Savoie, etc.

où

PAR PLUSIEURS HISTOIRES ET SOUS   
personnes de Bergers et d'autres sont déduits les divers   
effets de l'honnête Amitié.

PREMIÈRE PARTIE.

Revue et corrigée par l'Auteur en cette   
dernière Édition.

**Dédié au ROI.**

[ Fleuron ]

À PARIS,  
  
chez Toussaint du Bray, rue saint   
Jacques, aux Épis-mûrs

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1621

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

[ Portrait d’Honoré d’Urfé ]  
  
Pour tirer au vrai ce visage  
Un savant peintre l'entreprit,   
Mais nul que toi n'eut le courage   
Urfé de peindre ton Esprit.

Édition de Vaganay, p. 3.

**AU ROI.**

Sire,

  Ces Bergers, oyant raconter tant de merveilles de votre grandeur, n'eussent jamais eu la hardiesse de se présenter devant Votre Majesté si je ne les eusse assurés que ces grands Rois dont l'antiquité se vante le plus ont été Pasteurs qui ont porté la houlette et le Sceptre d'une même main. Cette considération et la connaissance que depuis ils ont eue que les plus grandes gloires de ces bons Rois

ont été celles de la paix et de la justice avec lesquelles ils ont heureusement conservé leurs peuples leur a fait espérer que comme vous les imitiez et surpassiez en ce soin paternel, vous ne mépriseriez non plus ces houlettes et ces troupeaux qu'ils vous viennent présenter comme à leur Roi et Pasteur Souverain. Et moi, SIRE, voyant que nos Pères pour nommer leur Roi avec plus d'honneur et de respect ont emprunté des Perses le mot de SIRE, qui signifie Dieu, pour faire entendre aux autres nations combien naturellement le Français aime, honore et révère son Prince, j'ai pensé que ne leur cédant point en cette naturelle dévotion, puisque les Anciens offraient à leurs Dieux, en action de grâces, les choses

que les mêmes Dieux avaient inventées ou produites pour la conservation de l'être ou du bien-être des hommes, j'étais obligé, pour les imiter, d'offrir ASTRÉE à ce grand Roi, la valeur et la prudence duquel l'a rappelée du Ciel en terre pour le bonheur des hommes. Recevez-la donc, SIRE, non pas comme une simple Bergère, mais comme une œuvre de vos mains, car véritablement on vous en peut dire l'Auteur, puisque c'est un enfant que la paix a fait naître, et que c'est à V. M. à qui toute l'Europe doit son repos et sa tranquillité. Puissiez-vous à longues années jouir du bien que vous donnez à chacun. Votre Règne soit à jamais aussi heureux que vous l'avez rendu admirable. Et Dieu vous remplisse d'autant de

contentements et de gloire que, par votre bonté, vous obligez tous les peuples qui sont à vous de vous bénir, aimer et servir. Ce sont, SIRE, les souhaits que je fais pour V. M. Attendant que par l'honneur de vos commandements je vous puisse rendre quelque meilleur service au prix de mon sang et de ma vie, ainsi que la nature et la volonté m'y obligent et le titre qu'en toute humilité je prends,

SIRE,

De très humble, très affectionné  
et très fidèle sujet et   
serviteur de V. M.

HONORÉ D'URFÉ

Édition de Vaganay, p. 5.

**L'AUTEUR  
À LA BERGÈRE   
ASTRÉE**

   Il n'y a donc rien, ma Bergère, qui te puisse plus longuement arrêter près de moi ? Il te fâche, dis-tu, de demeurer plus longtemps prisonnière dans les recoins d'un solitaire Cabinet, et de passer ainsi ton âge inutilement. Il ne sied pas bien, mon cher enfant, à une fille bien née de courre de cette sorte, et serait plus à propos que, te renfermant ou parmi des chastes Vestales et Druides, ou dans les murs privés des affaires domestiques, tu laissasses doucement couler le reste de ta

vie ; car entre les filles celle-là doit être la plus estimée dont l'on parle le moins. Si tu savais quelles sont les peines et difficultés qui se rencontrent le long du chemin que tu entreprends, quels monstres horribles y vont attendant les passants pour les dévorer, et combien il y en a eu peu qui aient rapporté du contentement de semblable voyage, peut-être t'arrêterais-tu sagement où tu as été si longuement et doucement chérie. Mais ta jeunesse imprudente, et qui n'a point d'expérience de ce que je te dis, te figure peut-être des gloires et des vanités qui produisent en toi ce désir. Je vois bien qu'elle te dit que tu n'es pas si désagréable, ni d'un visage si étrange, que tu ne puisses te faire aimer à ceux qui te verront ; et que tu ne seras pas plus mal reçue du général que tu l'as été des particuliers qui t'ont déjà vue. Je le souhaiterais, ma Bergère, et avec

autant de désir que toi ; mais bien souvent l'amour de nous-mêmes nous déçoit, et, nous opposant ce verre devant les yeux, nous fait voir à travers tout ce qui est en nous beaucoup plus avantageux qu'il n'est pas. Toutefois, puisque ta résolution est telle et que si je m'y oppose tu me menaces d'une prompte désobéissance, ressouviens-toi pour le moins que ce n'est point par volonté, mais par souffrance que je te le permets. Et pour te laisser à ton départ quelques arrhes de l'affection paternelle que je te porte, mets bien en ta mémoire ce que je te vais dire. Si tu tombes entre les mains de ceux qui ne voient rien d'autrui que pour y trouver sujet de s'y déplaire et qu'ils te reprochent que tes Bergers sont ennuyeux, réponds-leur qu'il est à leur choix de les voir ou ne les voir point, car encore que je n'aie pu leur ôter toute l'incivilité du village, si ont-ils cette

considération de ne se présenter jamais devant personne qui ne les appelle. Si tu te trouves parmi ceux qui font profession d'interpréter les songes et découvrir les pensées plus secrètes d'autrui, et qu'ils assurent que Céladon est un tel homme, et Astrée une telle femme ; ne leur réponds rien car ils savent assez qu'ils ne savent pas ce qu'ils disent ; mais supplie ceux qui pourraient être abusés de leurs fictions de considérer que si ces choses ne m'importent point, je n'eusse pas pris la peine de les cacher si diligemment, et si elles m'importent, j'aurais eu bien peu d'esprit de les avoir voulu dissimuler et ne l'avoir su faire. Que si, en ce qu'ils diront, il n’y a guère d'apparence, il ne les faut pas croire, et s’il y en a beaucoup, il faut penser que pour couvrir la chose que je voulais tenir cachée et ensevelie, je l'eusse autrement déguisée. Que s'ils y trouvent en effet des accidents

semblables à ceux qu'ils s'imaginent, qu'ils regardent les parallèles et comparaisons que Plutarque a faites en ses Vies des hommes illustres. Que si quelqu'un me blâme de t'avoir choisi un Théâtre peu renommé en l'Europe, t'ayant élu le Forez, petite contrée, et peu connue parmi les Gaules, réponds-leur, ma Bergère, que c'est le lieu de ta naissance, que ce nom de Forez sonne je ne sais quoi de champêtre, et que le pays est tellement composé, et même le long de la rivière de Lignon, qu'il semble qu'il convie chacun à y vouloir passer une vie semblable. Mais, qu'outre toutes ces considérations, encore j'ai jugé qu'il valait mieux que j'honorasse ce pays où ceux dont je suis descendu, qui, depuis leur sortie de Souabe, ont vécu si honorablement par tant de siècles, que non point une Arcadie comme le Sannazar. Car n'eût été Hésiode, Homère, Pindare, et ces autres

grands personnages de la Grèce, le mont de Parnasse, ni l'eau l'Hippocrène ne seraient pas plus estimés maintenant que votre Mont d'Isoure ou l'onde de Lignon. Nous devons cela au lieu de notre naissance et de notre demeure de le rendre le plus honoré et renommé qu'il nous est possible. Que si l'on te reproche que tu ne parles pas le langage des villageois, et que toi ni ta troupe ne sentez guère les brebis ni les chèvres, réponds-leur, ma Bergère, que, pour peu qu'ils aient connaissance de toi, ils sauront que tu n’es pas, ni celles aussi qui te suivent, de ces Bergères nécessiteuses qui, pour gagner leur vie, conduisent les troupeaux aux pâturages, mais que vous n'avez toutes pris cette condition que pour vivre plus doucement et sans contrainte. Que si vos conceptions et paroles étaient véritablement telles que celles des Bergers ordinaires, ils

auraient aussi peu de plaisir de vous écouter que vous auriez beaucoup de honte à les redire. Et qu'outre cela, la plupart de la troupe est remplie d'Amour, qui, dans l'Aminte, fait bien paraître qu'il change et le langage et les conceptions, quand il dit :

*Queste selve hoggi raggionar d'Amore  
Sudranno in nova guisa, e ben parrassi   
Che la mia deità sia qui presente  
In se medesma, non ne suoi ministri  
Spireró nobil senzi à rozi petti  
Radolciró de le lor lingue il suono*.

[ Traduction de L’Aminte du Tasse par le Sieur de La Brosse en 1592  (Paris, Éditions Ressouvenances, 1983) :

« Aujourd'hui l'on ouïra ces forêts discourir d'amour d'une façon nouvelle, et ferai bien savoir que ma déité y sera présente en personne. J'inspirerai de nobles conceptions dans les cœurs plus grossiers, et radoucirai le son de leur langage » (p. 15). ]

Mais ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que j'ai que mes Bergers et Bergères pouvaient parler de cette façon sans sortir de la bienséance des Bergers, ç'a été que j'ai vu ceux qui en représentent sur les Théâtres ne leur faire pas porter des habits de bureau, des sabots, ni des accoutrements mal faits, comme les gens de village les portent ordinairement.

Au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte et dorée, leurs jupes sont de taffetas, leur panetière bien troussée, et quelquefois faite de toile d'or ou d'argent, et se contentent, pourvu que l'on puisse reconnaître que la forme de l'habit a quelque chose de Berger. Car s'il est permis de déguiser ainsi ces personnages à ceux qui particulièrement font profession de représenter chaque chose le plus au naturel que faire se peut, pourquoi ne m'en sera-t-il permis autant, puisque je ne représente rien à l'œil, mais à l'ouïe seulement, qui n'est pas un sens qui touche si vivement l’âme ?   
  Voilà, ma Bergère, de quoi je te veux avertir pour ce coup, afin que, s'il est possible, tu rapportes quelque contentement de ton voyage. Le Ciel te le rende heureux, et te donne un si bon Génie,

que tu me survives autant de siècles que le sujet qui t'a fait naître me survivra en m'accompagnant au cercueil.

**PRIVILÈGE DU ROI.**

  Louis par la grâce de Dieu Roi de France & de Navarre, À nos aimés et féaux Conseillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Baillis, Sénéchaux, Prévôts ou leurs Lieutenants, et autres nos Justiciers et Officiers, et à chacun d'eux ainsi qu'il appartiendra, Salut. Le Sieur D'URFÉ, Marquis de Verromé, Chevalier de l'ordre de Savoie, nous a fait remontrer que ci-devant il aurait mis en lumière la première et seconde partie d'un Livre intitulé L'Astrée, et depuis il aurait continué la troisième partie de celui-ci, laquelle troisième partie il désirait faire imprimer en cette ville de Paris, avec la première et seconde partie qu'il aurait revue et corrigée de grandes fautes que la négligence de ceux qui l'ont fait imprimer en ce Royaume sans son consentement y ont laissé glisser, et outre les corrections, il les a fait augmenter de Sommaires et Annotations sur chacun des dits livres, table des matières non encore ci-devant imprimées, et ont fait faire des dessins, et graver plusieurs planches en cuivre, tant pour la première, seconde et troisième partie du dit Livre, qu'il désirait faire imprimer par OLIVIER DE VARENNES, et TOUSSAINT DU BRAY, Marchands Libraires en ladite ville. Ce qu'ils ne peuvent faire sans grands frais. À ces causes, désirant favorablement traiter le dit exposant, et que lesdits de Varennes et Du Bray aient moyen de se rembourser de la dépense qui leur conviendra faire à ces impressions : Permettons au dit suppliant de faire imprimer par iceux de Varennes et Du Bray, en tel marge et caractère qu'ils verront bon être, le dit Livre de l'ASTRÉE, conjointement ou séparément, avec figures ou sans figures, et tant de fois que bon leur semblera durant le temps et terme de dix ans prochains et consécutifs, à compter du jour que le dit livre sera achevé d'imprimer pour la première fois, tant pour la première, seconde, que troisième partie, faisant très expresses

inhibitions et défenses à tous Imprimeurs, Libraires étrangers, et autres personnes de quelque état et condition qu'ils soient, d'Imprimer ou faire imprimer, vendre et distribuer icelui livre, ainsi revu et corrigé, conjointement ou séparément, ni aucune partie d'icelui en notre Royaume, pays, terre, et Seigneurie de notre obéissance, en aucune façon que ce soit, sous couleur de fausses marques, ou avec déguisements, sinon de ceux que le dit suppliant aura fait imprimer par les dits de Varennes et du Bray, pendant le dit temps, sur peine aux contrevenants de trois mille livres d'amende, applicable moitié à nous, et l'autre moitié aux dits de Varennes et du Bray, et de confiscation des livres ainsi contrefaits et imprimés, et de tous dépens, dommages et intérêts. Même si aucun Libraire ou Imprimeur de notre Royaume, ou étranger trafiquant en icelui, ou autre de quelque état ou condition qu'ils soient, étaient trouvés saisis d'aucun exemplaire des dits livres contrefaits, voulons qu'ils soient condamnés en pareille amende, dépens, dommages et intérêts que s'ils les avaient imprimés ou fait imprimer. De ce faire, vous donnons plein pouvoir, autorité, Commission, et Mandement spécial par ces présentes, à la charge d'en mettre deux exemplaires en notre Bibliothèque publique, à présent gardée au Couvent des Cordeliers de cette ville de Paris, avant que les exposer en vente, suivant notre Règlement, à peine d'être déchus du présent Privilège. Et pour ce que de ces présentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs et divers lieux, nous voulons qu'au Vidimus d'icelles dûment collationnées par l'un de nos aimés et féaux Conseillers, Notaires, et Secrétaires, soit fait ajoutée comme au présent original, et qu'en mettant au commencement ou à la fin du livre ces présentes, ou un bref extrait d'icelles, voulons qu'elles soient tenues pour dûment signifiées. Car tel est notre plaisir. Nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, prise à partie, et autres lettres à ce contrevenant. Donné à Paris, le septième de Mai, l'an de grâce mille six cents dix-neuf, et de notre règne le neuvième.   
  Par le Roi en son Conseil,

RENOYARD.

[ Portrait de dame ]

Duquel prends-tu plus d'avantage,  
ASTRÉE, ou d'être de ton âge  
Toute la gloire et l'ornement,  
Ou d'avoir l'Amour méritée  
D'un berger si fidèle amant,  
Ou qu'URFÉ ta gloire ait chantée ?

"Astrée fonctionnelle, I, Liminaires" Format Microsoft Word. 16/06/2015.   
Édition établie par Eglal Henein.  
©2005-2015 Tufts University (Medford, MA, É.-U.).  
Voir *Deux visages* de L'Astrée, https://astree.univ-rouen.fr.